

# Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



Septembre  
2011

AGENDA  
DE SEPTEMBRE

À COURCÔME :

Judi 8 septembre :  
14h30-17h30  
vente de vêtements  
d'occasion par Eider,  
salle des associations

Judi 8 septembre :  
18h30  
Salle socio-culturelle  
Réunion publique sur  
l'éolien (ZDE)

Samedi 10 septembre :  
Randonnée pédestre du  
comité des fêtes  
Rendez-vous départ à  
9h30 en direction d'Ai-  
zeczq

Mardi 13 septembre :  
14h30  
Réunion de la CIAF  
salle socio-culturelle

Lundi 19 septembre :  
9h00-12h00  
mairie  
Permanence d'un mem-  
bre de la commission  
d'enquête pour la LGV.

Samedi 24 septembre:  
10H30 salle des fêtes  
Retransmission sur  
grand écran  
du match de rugby  
Nelle Zélande-France

AUX ALENTOURS...

17 et 18 septembre :  
Fête médiévale à Tessé

24 et 25 septembre :  
Fête de l'écologie  
à Nanclars

## INGENIERIE PUBLIQUE D'ETAT : BIENTÔT LA FIN ?

Deuxième partie de notre article consacré à la voirie communale.  
Ce mois-ci : « *Au bon temps de la D.D.E !* »

Pendant des décennies, les communes pouvaient compter sur les services techniques de la D.D.E pour l'entretien ou le renouvellement de leur voirie communale. Aujourd'hui, les temps ont bien changé. De restructurations successives en compressions de personnel, l'Equipe-ment a peu à peu perdu les moyens d'assurer ses missions régaliennes. La circulation étant en constante augmentation, et faute de moyens techniques appropriés, les maires s'inquiètent. (Voir page 2)



Photo mairie

**La route qui relie La Faye et Courcôme est une voie communale dont l'entretien est à la charge exclusive des deux communes. Elle est pourtant empruntée chaque jour par des véhicules de plus en plus lourds, de plus en plus nombreux. A commencer par les cars de ramassage scolaire du département. Etroite et dangereuse, le coût de son simple entretien est devenu exorbitant au fil des ans.**

**Le saviez-vous ?****Le F.D.A.C.**

**Le Fonds Départemental d'Aide aux Communes** est attribué, par le Département, tous les 3 ans aux communes pour des travaux d'investissement sur les voies communales.

En principe, la subvention allouée correspond à 50% du montant subventionnable, calculé en fonction de la longueur des voies communales classées sur chaque commune. Pour cette année, par exemple, le FDAC 2011, attribué à la commune de Courcôme est fixé à 7.976€, soit 50% d'un montant maximum subventionnable de 15.953 €.

**Les chemins en chiffres !**

- 32 km de voies communales classées (domaines public communal)
- Presque 30 km de chemins ruraux (domaine privé communal)
- Un peu plus de 4 km de voirie d'intérêt communautaire
- En 1999, dissolution de l'Association Foncière et intégration des chemins d'exploitation dans le patrimoine communal avec transfert sur le budget général de l'entretien de ces chemins.

**Dernière minute****Coupe du Monde de Rugby***(sur grand écran)***Nouvelle Zélande - France**

Samedi

24 Sept 10H30

# Au bon temps de la D.D.E !



**D**epuis des décennies, pour maintenir leur voirie en bon état, mais aussi pour préparer leurs différents dossiers (aménagement de bourgs, de places,...) et, bien sûr, pour toutes les questions relatives à l'urbanisme, les communes rurales avaient l'habitude de faire appel, presque gratuitement, aux services de l'État. C'est ainsi que la D.D.E. (l'Équipement comme on disait), proposait son aide aux communes par l'intermédiaire de ses services techniques.

Au même titre que le percepteur, « l'ingénieur des ponts et chaussées » était l'un des interlocuteurs réguliers des élus. Comme tous les autres maires, je me souviens, lors de mes premiers mandats à la tête de la commune, avoir fréquemment rendu visite à Gilbert Kergall, qui dirigeait alors la subdivision de Ruffec. D'un abord facile, c'était un professionnel courtois qui nous distillait ses conseils éclairés, nous encourageant souvent, mais nous dissuadant aussi, au besoin.

Grâce à lui et à ses successeurs, le Conseil Municipal a ainsi pu, pendant de longues années, engager de nombreux programmes d'amélioration de nos structures communales: aménagement de nos deux entrées de bourg, de la place du Tilleul Argenté, réorganisation et classement de nos voies communales, aménagements sécuritaires,...

Bon nombre de Courcômois se

souviennent aussi du passage annuel des services de l'Équipement : la gou-dronneuse et la benne à gravier, suivies des employés de la DDE accompagnés de nos cantonniers municipaux, pour une réparation, certes sommaire, mais efficace, de nos

voies communales. C'était la belle époque du « point à temps » !

Une permission de voirie pour des travaux sur la Grand'rue ? Un arrêté de circulation ? Un dossier de demande de subvention en vue d'obtenir le F.D.A.C (Fonds Départemental d'Aide aux Communes) pour un programme complet de réfection des chemins ? Pas de problème: un simple coup de fil à la subdivision qui nous missionnait aussitôt l'employé compétent ou nous préparait l'imprimé ad-hoc! « C'était le bon temps! » serait-on tenté de dire.

En effet, les temps ont bien changé. De restructurations successives en compressions de personnel, l'Équipement a peu à peu perdu les moyens d'assurer ses missions régaliennes.

La R.G.P.P (Réorganisation Générale des Politiques Publiques) mise en place l'an dernier par l'État n'a rien arrangé. Au contraire ! La DDE cohabite aujourd'hui avec la DDA au sein de la DDT (voir Courcôme-Infos d'Août 2010). La subdivision de Ruffec n'abrite plus désormais que le service Urbanisme, alors que les services de la voirie sont devenus départementaux et ont émigré à Aigre au sein de l'A.D.A. (Agence Départementale d'Aménagement).

Si la commune continue de verser chaque année à l'État sa contribution pour bénéficier de l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Terri-

toire), il faut bien reconnaître que les services proposés en retour sont réduits à leur portion congrue.

Les permissions de voirie ? les arrêtés de circulation ? les dossiers FDAC ?... C'est au secrétaire de mairie et au maire de se débrouiller seuls, désormais !

Puisqu'il est prévu, fin 2011, que les services déconcentrés de l'État cessent définitivement leurs activités d'ingénierie dans le champ concurrentiel, cela n'augure rien de bon pour les petites communes rurales qui n'ont pas de services techniques adaptés. Pourtant, chaque année, les maires ruraux constatent la charge croissante de l'entretien et du renouvellement de la voirie communale dans leur budget. Partout, sur toutes les voies, la circulation est en constante augmentation, avec des véhicules de plus en plus lourds et de plus en plus encombrants. Autre constat : cette circulation de proximité est de moins en moins une circulation locale.

Quant aux usagers, ils veulent bénéficier de l'ensemble des réseaux routiers avec, partout, la même facilité, mais aussi la même qualité, la même sécurité, quel que soit le temps ou la saison, et sans se préoccuper de qui en est propriétaire ou chargé de l'entretien.

L'avenir s'annonce donc pour le moins morose. D'autant plus que certains départements, disposant d'une longueur conséquente de voirie, risquent d'être tentés demain, comme l'État hier, de transférer une partie de leur réseau de voies de proximité aux communes, ou d'en déléguer progressivement l'entretien, voire de réduire leurs aides financières habituelles.

A moins d'envisager que les structures intercommunales qui seront issues du futur schéma de coopération intercommunale ne prennent le relais des communes en choisissant la voirie comme compétence optionnelle!

Michel DUCHIRON.

## Courcôme infos de A à Z...

### Agence postale communale.

L'agence postale de Courcôme sera fermée au public le lundi 12 septembre.

Information du guichet :

Dorénavant, lors de vos opérations financières, il conviendra de fournir absolument un justificatif de compte (chéquier, carte bancaire...) et une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...).



### Bassin du Bief.

Le Syndicat du Bief nous informe que des travaux sur la section d'écoulement du Bief et de ses affluents vont commencer dès le mois de septembre. Ils consisteront à dégager les arbres et branches tombés, les débris divers et arbres fortement penchés sur la rivière. Afin de ne pas impacter les terrains riverains, le passage de l'entreprise se fera par les bandes enherbées et directement par le lit de la rivière. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Président, M. Christophe AUGIER, ou le secrétariat de la mairie de Ligné au 05.45.39.01.73.

### Calitom.

Comme chaque année, CALITOM va procéder à la distribution des sacs jaunes de collecte sélective. Cette opération se déroulera pendant la période du 5 septembre au 28 octobre prochain. Les sacs seront déposés devant votre porte. Pour les résidences secondaires, il convient de demander les sacs en mairie ou à l'agence postale.

### Emploi.

C'est Mme PEROT Dany qui prend la suite de l'emploi CUI-CAE de Mme GALERNE Natacha à compter de lundi 5 septembre jour de la rentrée des classes pour une période de 6 mois. Elle interviendra à la cantine pour aider les petits lors du repas, et pour le ménage dans les bâtiments communaux.

### Enquête publique.

L'enquête publique LGV (loi sur l'eau) aura lieu du 29 août au 30 septembre 2011. Le dossier et un registre d'enquête publique sont disponibles en mairie pendant cette période. Des permanences sont prévues dans différentes communes du secteur (voir affichage), et notamment à la **mairie de Courcôme le lundi 19 septembre de 9h à 12h.**

### Journées du patrimoine.

Samedi 17 et dimanche 18 septembre auront lieu les journées européennes du patrimoine.

#### Courcôme :

Eglise Notre-Dame, Chapelle du cimetière, Dolmen de Magnez, Arpagian Décor Mural (village des Ouillères).

#### Paizay-Naudouin-Embourie :

Château de Saveille et visite guidée de la villa gallo-romaine des Châteliers.

#### Tusson :

Atelier du vitrail et visite de la maison du patrimoine

#### Tessé : logis et fête médiévale.

Le programme régional complet des journées du patrimoine est disponible à la mairie ou à l'agence postale.

### Randonnée pédestre du comité des fêtes.

Samedi 10 septembre :

départ en voitures devant la mairie de Courcôme à 9h30, rendez-vous devant la mairie d'Aizecq à 10h pour le départ d'une balade découverte.

### Révision des listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2011, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

### Z.D.E.

### Zone de développement éolien

### REUNION PUBLIQUE

présentation du projet de ZDE sur le secteur (cantons de Villefagnan et d'Aizegre) à la salle socio-culturelle de COURCÔME

jeudi 8 septembre à 18 h 30.



### À noter

#### LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

vendredis 9 et 23 septembre de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit.

Ouvert à tous.

#### TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 12 septembre

Lundi 26 septembre

(Sortez vos sacs la veille au soir)

#### PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de septembre :

Vendredi 9 septembre 9 h 30 - Mairie de MONTJEAN

Lundi 12 septembre 15 h 30 - Mairie de THEIL RABIER

Mardi 13 septembre 9 h 30 - Mairie de EMPURÉ

Jeudi 15 septembre 15 h 30 - Mairie de LONGRÉ

Vendredi 16 sept. 9 h 30 - Mairie de VILLEFAGNAN

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLE.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

## Courcôme pratique...



Photo : Pierre QUERON

**Commune de Courcôme  
Le Bourg  
16240 COURCÔME**

Téléphone : 05 45 31 01 68  
Télécopie : 05 45 30 33 65  
Messagerie :  
mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h 30  
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.  
Tél : 05 45 31 00 23  
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :  
Samedi de 14h à 16h  
Maison des associations.

Directeur de publication :  
Michel DUCHIRON  
Impression : Mairie de Courcôme  
Distribution : foyers de la commune  
Information gratuite  
Site internet : [www.courcome.eu](http://www.courcome.eu)  
Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

### Notez le dès à présent. Courant octobre :

**Mardi 4 octobre : 20h30**  
**Spectacle Au fil du Conte**  
**« Rien que pour vous »**  
**De Pierre DELYE**  
**Tout public**  
**Salle socio-culturelle**

**15 octobre :**  
**Salle socio-culturelle**  
**Concert d'harmonicas**  
**(classique, jazz, folklorique...)**

**22 octobre :**  
**Loto du comité des fêtes**

## Rentrée scolaire...



Les élèves des 3 écoles du RPI ont fait leur rentrée lundi 5 septembre et sont répartis ainsi :

**Courcôme :**  
**maternelle**  
**TPS/PS/MS – MS/GS**  
- classe de Marie Fontaine : 22 élèves  
- classe de Christelle Clochard : 24 élèves

**La Faye :**  
**CP – CE1/CE2**  
- classe de Florence Bertet : 23 élèves  
- classe de Christelle Lecourt : 23 élèves

**Charmé :**  
**CM1/CM2**  
- classe de Lisa Bouclaud-André : 18 élèves

## BIENVENUE MARIE

Ce lundi matin du 5 septembre, les petits ont découvert leur nouvelle maîtresse, qui remplace Dominique Thomas partie à la retraite.

Marie Fontaine les a accueillis, en compagnie de l'ATSEM Stéphanie Hubert.

Avant de venir passer deux ans à l'école ma-

ternelle de Villefagnan, Marie était en Haute-Savoie.

Aujourd'hui, elle intègre le Regroupement Pédagogique des écoles de Courcôme, La Faye et Charmé où, grâce à son sourire, les élèves l'ont de suite adoptée !

Bienvenue à elle !



Photo mairie

## C.I.A.F.

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier des communes de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan commence son travail dès le mardi 13 septembre 2011. Les cabinets des géomètres en charge des opérations d'aménagement foncier sont déjà

présents sur le terrain et ont déjà rencontré quelques propriétaires.

La commission va procéder à la préparation de la « consultation publique » liée au classement des terres. Cette « consultation publique » sera ouverte courant novembre.

